

Prix Louis-Philippe-Pigeon 2012

Le prix Louis-Philippe-Pigeon a comme objet de reconnaître et de souligner l'accomplissement d'un acte méritoire ou la contribution exceptionnelle d'un membre du Jeune Barreau de Québec, soit par une implication remarquable dans la communauté ou par des actions juridiques, professionnelles ou sociales.

Le Jeune Barreau de Québec est fier de remettre cette année le prix Louis-Philippe-Pigeon à Me Jean Caron.

Le récipiendaire a un parcours qui saura en inspirer plus d'un. Parcours atypique certes, mais rempli d'accomplissements importants, et ce, non pas seulement pour la communauté juridique, mais pour l'ensemble des citoyennes et citoyens du Canada.

Après une année au CEGEP, Me Caron s'engage dans les Forces armées canadiennes en 1980 et obtient du Collège Militaire Royal de St-Jean un certificat d'études collégiales en sciences pures en 1981 et un baccalauréat en administration des affaires en 1984.

Entre 1984 et 1995, Me Caron occupera plusieurs postes d'importance au sein des Forces canadiennes.

Caressant depuis de nombreuses années le rêve de devenir avocat, Me Caron s'inscrit au Baccalauréat en droit de l'Université Laval en 1989. Il poursuivra ses études à l'Université de Montréal à temps partiel, en raison d'une mutation imprévue dans cette région.

Choisi pour poursuivre des études subventionnées en 1995, Me Caron complète son baccalauréat en 1998. À titre de stagiaire en droit, il est choisi pour faire partie de la première délégation de stagiaires du Barreau du Québec pour un stage de six mois auprès du Tribunal pénal pour les crimes de guerre commis en Ex-Yougoslavie, lequel tribunal siège à La Haye, aux Pays-Bas. Alors père de deux enfants, Me Caron accepte de relever ce défi et déménage aux Pays-Bas afin d'y effectuer son stage sous la supervision de Me Stéphane Bourgon, avocat émérite.

À la suite de son assermentation, Me Caron, alors capitaine au sein des forces canadiennes, est muté au quartier général de la défense nationale à Ottawa, dans la section des opérations. Promu Major après seulement une année, il devient l'assistant spécial du Juge-Avocat Général pour une période de 8 mois, avant d'être déployé en Bosnie en octobre 2001 comme conseiller juridique senior du contingent canadien, avant même d'avoir complété deux ans à titre d'avocat. D'importantes responsabilités

lui sont alors confiées : notamment, il conseille le commandant de la force opérationnelle canadienne en droit des conflits armés, il gère le règlement des différends en matière de réclamation contre la Couronne et il supervise l'avocat conseiller du groupement tactique.

Alors qu'il est toujours en poste en Bosnie, on lui offre, en 2002, d'être muté au Quartier général du North American Air Defense Command, le NORAD, en tant que premier avocat canadien à y travailler à la suite des événements du 11 septembre 2001, au sein d'une cellule d'avocats américains. Après une réflexion de 24 heures seulement, Me Caron décide de déménager, avec sa famille, à Colorado Springs pour une période de trois ans. À son retour au Canada, Me Caron reçoit le prix d'excellence pour l'ensemble de son œuvre au sein du NORAD. On souligne alors sa contribution à la commission d'enquête du Congrès américain sur les événements du 11 septembre 2001.

En 2005, Me Caron est nommé procureur militaire à la Garnison Valcartier, à Québec. Il est appelé à plaider en cour martiale dans les deux langues officielles du pays et il assiste les policiers du service national des enquêtes à préparer de nombreux dossiers.

Son expertise est également demandée à Ottawa, pour participer à l'élaboration d'un dossier devant être plaidé à la Cour suprême du Canada.

Tout au long de son impressionnant parcours, Me Caron a également eu à cœur de s'impliquer dans son milieu. Ainsi, il a offert de nombreuses formations, tant pour ses pairs que pour les jeunes étudiants. Il a également fait partie de la première série de l'émission Le droit de Savoir, du Barreau du Québec, en plus d'occuper un poste au sein du conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec, entre 2006 à 2008.

En 2010, Me Caron quittera à nouveau le Québec pour l'Afghanistan. Il occupe alors le poste de conseiller juridique du gouvernement tactique canadien à Kandahar en droit des conflits armés. Me Caron restera en poste en Afghanistan jusqu'en juillet 2011. À son retour, il devient juge-avocat général du 5^e groupe brigade mécanisé du Canada, à la base des forces canadiennes de Valcartier.



LES IMPRESSIONS
GAUVIN & HARBOUR INC.
IMPRESSION COMMERCIALE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Téléphone : (418) 872-6003

Télécopieur : (418) 872-0259

La qualité du produit fini
et le respect des délais fixés
sont importants pour vous.
Pour nous, ils sont une priorité.

gauvin.harbour@qc.aira.com

Imprimeur
de votre bulletin
Proforma...

Et de tous
vos projets.